



## ASTAG - Section NE-JU



«Apprends mécanicien et deviens responsable QSE». Ce slogan pourrait faire l'objet d'une annonce de formation professionnelle plus.ch, tant il illustre bien les intéressantes perspectives de la formation professionnelle et le parcours de vie de Didier Bellini. En effet, la carrière professionnelle de ce dernier a évolué au gré des formations et des postes de travail: CFC de mécanicien machines, CFC de magasinier, brevet fédéral d'agent de transports. Dans différentes sociétés, il a occupé plusieurs responsabilités: magasinier, responsable de secteur, responsable logistique et bâtiments, responsable technique et responsable QSE (qualité-sécurité-environnement) et infrastructure. Depuis mars 2010, Didier Bellini travaille dans l'entreprise de transports von Bergen. Depuis mars 2017, il est Président de l'ASTAG NE-JU, dont le comité regroupe 7 membres bénévoles avec des dicastères précis (commission de formation, Capa'Cité, trésorerie...).

### Missions de l'ASTAG

Nos membres sont des entreprises de transport routier de marchandises ou de personnes (par exemple cars et taxis) au bénéfice de licences de transport valables; elles sont inscrites au registre du commerce. Nous défendons les intérêts de la branche au niveau politique; nous proposons des formations de base et continue, des conseils pour les questions juridiques; enfin, nous tenons nos membres informés sur l'évolution politique et sur les modifications de lois. Dans l'ensemble nous entretenons de très bons contacts avec les autorités et les services administratifs ayant un lien avec notre profession: la police, le SCAN, le service des ponts et chaussées... Nous pourrions certainement encore plus intensifier nos contacts avec le Conseil d'Etat.

### Recherche d'apprentis et d'entreprises formatrices

Les apprentis se forment en entreprise, 4 jours par semaine, et au CPMB à Colombier, 1 jour par semaine. Deux formations sont proposées: AFP de conducteur véhicules légers (2 ans) et CFC de véhicules lourds (3 ans). Les chiffres parlent hélas d'eux-mêmes: pour les Cantons de Neuchâtel et du Jura, nous ne comptons que 7 à 10 apprentis par année d'apprentissage. Nous encourageons les entreprises à engager des apprentis (via Capa'Cité). Malheureusement, certaines entreprises rechignent à en former pour diverses raisons: coûts, manque de temps, absence de formateurs. Nous comptons actuellement 20 entreprises formatrices; si chacune d'entre-elles formaient un apprenti, ça serait merveilleux.

### Un routier n'a jamais terminé de se former

La formation continue est obligatoire pour les chauffeurs professionnels. C'est l'OACP (Ordonnance réglant l'admission des conducteurs au transport de personnes et de marchandises par route) qui la régit. Les chauffeurs doivent suivre au minimum 35 heures de formation continue sur 5 ans. Pour les chauffeurs neuchâtelois, ces cours sont donnés notamment au centre de compétences de Cossonay, qui a été inauguré en 2018. Les cours de formation continue sont donnés en collaboration avec le TCS. A noter que le centre de compétences de Cossonay regroupe le secrétariat d'autres sections romandes de l'ASTAG (prochainement le nôtre).

### Concurrence vive

Dans notre secteur, la concurrence est vive, ce qui incite les entreprises à maintenir le niveau élevé de leurs services. Le Canton de Neuchâtel compte une multitude de PME bien positionnées au niveau romand, dont le rayon d'activités se borne à la Romandie. Au niveau des prix, l'ASTAG fixe un cadre: notre association édite une base de calcul pour les divers types de transports; mais chaque entreprise est libre de l'appliquer ou pas. Le cabotage constitue un réel problème pour notre domaine d'activités: des entreprises avec des véhicules immatriculés à l'étranger effectuent des transports internes, c'est-à-dire qu'ils chargent en Suisse et livrent en Suisse, ce qui est interdit. Or ces entreprises ne seraient autorisées qu'à faire du transit, charger en Suisse et livrer à l'étranger. Sur ce point précis, depuis peu, l'administration fédérale des douanes intensifie les contrôles, ce



qui rend la concurrence un peu plus loyale. Nous tenons aussi à souligner que les entreprises de transport suisses ne sont aucunement discriminées sur les routes des autres pays.

### Des exigences à tous les niveaux

Le métier s'est fortement professionnalisé avec la mise sur pied de cours obligatoires et l'évolution de la motorisation des véhicules. La sécurisation des véhicules avec les diverses aides à la conduite gagne en importance; les supports informatiques deviennent des standards et suppléent les traditionnels bulletins de livraison papier. Le système rail-route se développe progressivement: de plus en plus, les camions sont utilisés pour les derniers kilomètres. Les clients en demandent toujours plus sur la qualité du service demandé, ce qui oblige les entreprises à rester à la pointe en termes d'investissement matériel et formation. Une grosse ombre au tableau: les flux croissants de véhicules sur les routes rendent le travail vraiment plus difficile.

### Les camions, des vaches laitières à fort rendement

Certains aiment pester contre les camions, mais ils ignorent que le transport routier est un très intéressant contributeur des caisses de l'Etat. Les taxes constituent des jackpots: bien-entendu les taxes carburants, la TVA, les vignettes autoroutières mais aussi la RPLP (redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations). Auprès des transporteurs routiers suisses, la RPLP dégage annuellement CHF 1.1 milliard de recettes, presque autant que les coûts pour la réalisation de la ligne directe ferroviaire Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds.

Propos recueillis par

> Charles Constantin  
Secrétaire patronal UNAM

## Chiffres-clé

- Nombre de membres ASTAG NE: 78
- Nombre d'apprentis travaillant chez les membres ASTAG NE: entre 20 et 25
- Premier salaire après l'apprentissage: CHF 4200.- pour un conducteur de véhicules lourds et CHF 3'800.- pour un conducteur de véhicules légers

www.anepp.ch